

Architecte d'intérieur - designer

RNCP41725 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45015
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2028

Certificateur(s)

AUTOGRAF · SIRET : 32520687800044

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 21 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACE EDUCATION	83102401300029	Former et organiser l'évaluation
ACE EDUCATION	83102401300086	Former et organiser l'évaluation
AFIP	43261313100049	Former et organiser l'évaluation
CIFEP	89371474100020	Former et organiser l'évaluation
EAF	52425048700021	Former et organiser l'évaluation
ECOLE D'ARTS APPLIQUES	79439110200058	Former et organiser l'évaluation
ESDAC HOLDING	85159215400047	Former et organiser l'évaluation
ESDAC HOLDING	85159215400062	Former et organiser l'évaluation
ESDAC HOLDING	85159215400070	Former et organiser l'évaluation
ESDAC HOLDING	85159215400088	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41725-architecte-d-interieur-designer/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à former des professionnels capables de concevoir, modéliser et piloter des projets d'aménagement intérieur dans des environnements variés (résidentiel, commercial, culturel, événementiel, tertiaire, etc.), en tenant compte des usages, des contraintes techniques, budgétaires, réglementaires et environnementales. L'architecte d'intérieur designer intervient dans des projets de rénovation, de transformation ou de réhabilitation d'espaces existants, en alliant sens esthétique, réflexion conceptuelle et savoir-faire technique. Il conçoit des lieux de vie ou de travail fonctionnels, confortables, sensoriellement équilibrés et esthétiquement cohérents, en intégrant les

enjeux d'accessibilité, d'inclusion, de durabilité et d'adaptabilité.

Dans un contexte de forte évolution des attentes des usagers et des commanditaires, le métier répond à plusieurs tendances de fond : recherche d'espaces modulables et multifonctionnels, montée en puissance des matériaux biosourcés et des approches écoresponsables, exigence croissante en matière d'accessibilité universelle et de confort d'usage, digitalisation croissante de la chaîne de conception (3D, modélisation BIM, IA générative). Ces transformations obligent le professionnel à rester en veille permanente et à maîtriser une approche globale du projet, depuis l'écoute du client jusqu'à la réception des travaux, en coordination avec l'ensemble des acteurs impliqués.

ACTIVITÉS VISÉES

Cadrage du projet d'architecture et design d'intérieur (appel d'offre public ou privé, commande directe)

Étude de la faisabilité du projet d'architecture et design d'intérieur, avec croquis et esquisses

Contractualisation

Définition d'un avant-projet sommaire

Calibrage du projet

Conception du projet définitif d'architecture et design d'intérieur

Sélection des prestataires corps de métier et des bureaux d'études ingénierie, ou assistance à marchés de travaux

Direction des travaux d'architecture et design d'intérieur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire un entretien avec le maître d'ouvrage, en identifiant ses besoins, ses attentes et ses contraintes, en prenant en compte la réglementation et les besoins spécifiques liés à l'accessibilité des ERP et au développement durable, afin de poser les bases de la collaboration du projet d'architecture et design d'intérieur

Réaliser une visite du bâtiment et des espaces intérieurs, en effectuant des relevés de plans, des repérages visuels et photographiques, et en utilisant les outils de diagnostic adaptés (outils numériques, scans 3D, modélisations...), afin d'évaluer l'état du bâtiment, les potentialités spatiales, techniques et réglementaires au regard du projet d'architecture et design d'intérieur

Organiser une consultation d'informations techniques, réglementaires, administratives, culturelles, sociologiques, économiques afférentes au projet, en mobilisant les sources professionnelles et en sollicitant les ressources adaptées, afin d'alimenter la conception du projet d'architecture et design d'intérieur dans une logique d'accessibilité, de durabilité et d'adaptation au contexte d'usage

Rédiger une étude de faisabilité, en vérifiant les attentes et besoins du maître d'ouvrage au regard des contraintes techniques, financières, environnementales et réglementaires, en intégrant si besoin des outils de simulation énergétique, de cycle de vie ou d'impact environnemental, afin de valider le projet d'architecture et design d'intérieur

Rédiger un contrat avec le maître d'ouvrage, en définissant un coût provisionnel du projet d'architecture intérieure et en respectant les données juridiques de la propriété intellectuelle, afin de définir les orientations du projet

Mettre en œuvre une veille créative et sectorielle sur les projets similaires ou innovants en architecture et design d'intérieur, en mobilisant son réseau professionnel, ses recherches documentaires, des outils numériques (IA générative, bases d'inspiration, plateformes spécialisées), afin d'identifier un parti pris conceptuel fort et aligné avec les tendances actuelles

Elaborer l'avant-projet sommaire (APS), en identifiant et en définissant les caractéristiques composantes du projet (techniques constructives et ambiances, couleurs, matériaux, éclairage...), afin de permettre au client de visualiser l'approche créative dans ses intentions globales

Formaliser la démarche conceptuelle et créative du projet d'architecture et design d'intérieur en utilisant différents contenus (maquettes, croquis, images de références, schémas explicatifs, plans et coupes de principe...), en mettant en évidence les réponses apportées aux enjeux d'usage, de durabilité et d'accessibilité, afin de l'argumenter auprès du maître d'ouvrage et d'obtenir sa validation

Réaliser une consultation des bureaux d'études et autres prestataires, en réalisant des premières estimations de coûts au regard du projet, afin de calibrer une enveloppe budgétaire réaliste et durable du projet d'architecture et design d'intérieur

Organiser une veille réglementaire, en s'appuyant sur différents outils et sources réglementaires en lien avec la sécurité, l'accessibilité et l'environnement, afin de proposer un projet d'architecture et design d'intérieur conforme aux obligations et bonnes pratiques en matière de sécurité, d'inclusion et d'environnement

Modéliser le projet, en réalisant des plans, coupes, élévations aux échelles adéquates, sous forme de visuels 3D et maquettes volume et à l'aide d'outils et de logiciels de conception assistée par ordinateur, de visualisation immersive, de maquette numérique (BIM léger), ou d'outils d'intelligence artificielle générative pour tester des variantes, afin de disposer des supports nécessaires à la construction du projet d'architecture et design d'intérieur

Définir l'ensemble des caractéristiques du projet d'aménagement intérieur (matériaux, coloris, mobilier, éclairage...), en tenant compte des normes environnementales et d'accessibilité, des usages réels, des parcours usagers, de la temporalité d'occupation des espaces et de l'expérience sensorielle, afin de disposer de l'ensemble des composantes nécessaires à la réalisation du projet d'architecture et design d'intérieur

Présenter le projet final d'architecture et design d'intérieur au maître d'ouvrage, comprenant des plans, coupes, élévations, des visuels 3D et une maquette volume générale, en utilisant un argumentaire convaincant, afin d'obtenir sa validation nécessaire au lancement des travaux

Réaliser les pièces graphiques du projet et un descriptif détaillé de tous les travaux à réaliser par les entreprises prestataires, en structurant chacun des éléments par lot et corps de métier, afin d'élaborer le dossier d'appel d'offres du projet d'architecture et design d'intérieur (CCAP et CCTP)

Conseiller le maître d'ouvrage dans le choix des entreprises, en vérifiant les critères techniques, humains et financiers de l'entreprise au regard du projet, afin de sélectionner les corps de métiers nécessaires au projet d'architecture et design d'intérieur

Elaborer le planning contractuel des travaux du chantier d'architecture intérieure, en phasant les interventions des différents corps de métiers, afin d'assurer la livraison du projet dans les temps et le budget impartis

Mettre en place un système de supervision du chantier, en fixant des objectifs communs et individuels aux équipes et des réunions intermédiaires, en facilitant la participation de tous les intervenants, y compris en situation de handicap, afin d'organiser la réalisation des travaux d'architecture et design d'intérieur

Piloter l'exécution des travaux d'architecture et design d'intérieur, en animant les réunions de chantier, en coordonnant les équipes pluridisciplinaires, et en veillant à la qualité d'exécution, au respect des plans et aux obligations réglementaires (accessibilité, sécurité, environnement), afin d'assurer la conformité du chantier avec le projet initial

Procéder à la réception du chantier d'architecture et design d'intérieur en rédigeant un procès-verbal de réception des travaux afin de garantir au maître d'ouvrage une livraison du projet conforme au cahier des charges

Blocs de compétences

RNCP41725BC01 — Analyser la faisabilité d'un projet d'architecture et design d'intérieur

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un entretien avec le maître d'ouvrage, en identifiant ses besoins, ses attentes et ses contraintes, en prenant en compte la réglementation et les besoins spécifiques liés à l'accessibilité des ERP et au développement durable, afin de poser les bases de la collaboration du projet d'architecture et design d'intérieur

Réaliser une visite du bâtiment et des espaces intérieurs, en effectuant des relevés de plans, des repérages visuels et photographiques, et en utilisant les outils de diagnostic adaptés (outils numériques, scans 3D, modélisations...), afin d'évaluer l'état du bâtiment, les potentialités spatiales, techniques et réglementaires au regard du projet d'architecture et design d'intérieur

Organiser une consultation d'informations techniques, réglementaires, administratives, culturelles, sociologiques, économiques afférentes au projet, en mobilisant les sources professionnelles et en sollicitant les ressources adaptées, afin d'alimenter la conception du projet d'architecture et design d'intérieur dans une logique d'accessibilité, de durabilité et d'adaptation au contexte d'usage

Rédiger une étude de faisabilité, en vérifiant les attentes et besoins du maître d'ouvrage au regard des contraintes techniques, financières, environnementales et réglementaires, en intégrant si besoin des outils de simulation énergétique, de cycle de vie ou d'impact environnemental, afin de valider le projet d'architecture et design d'intérieur

Rédiger un contrat avec le maître d'ouvrage, en définissant un coût provisionnel du projet d'architecture intérieure et en respectant les données juridiques de la propriété intellectuelle, afin de définir les orientations du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle à partir d'un projet portant sur le bloc 1 sur l'analyse de faisabilité d'un projet d'architecture (bâtiment sélectionné par le candidat ou bâtiment donné)

RNCP41725BC02 — Concevoir un projet d'architecture et design d'intérieur

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre une veille créative et sectorielle sur les projets similaires ou innovants en architecture et design d'intérieur, en mobilisant son réseau professionnel, ses recherches documentaires, des outils numériques (IA générative, bases d'inspiration, plateformes spécialisées), afin d'identifier un parti pris conceptuel fort et aligné avec

les tendances actuelles

Elaborer l'avant-projet sommaire (APS), en identifiant et en définissant les caractéristiques composantes du projet (techniques constructives et ambiances, couleurs, matériaux, éclairage...), afin de permettre au client de visualiser l'approche créative dans ses intentions globales

Formaliser la démarche conceptuelle et créative du projet d'architecture et design d'intérieur en utilisant différents contenus (maquettes, croquis, images de références, schémas explicatifs, plans et coupes de principe...), en mettant en évidence les réponses apportées aux enjeux d'usage, de durabilité et d'accessibilité, afin de l'argumenter auprès du maître d'ouvrage et d'obtenir sa validation

Réaliser une consultation des bureaux d'études et autres prestataires, en réalisant des premières estimations de coûts au regard du projet, afin de calibrer une enveloppe budgétaire réaliste et durable du projet d'architecture et design d'intérieur

Organiser une veille réglementaire, en s'appuyant sur différents outils et sources réglementaires en lien avec la sécurité, l'accessibilité et l'environnement, afin de proposer un projet d'architecture et design d'intérieur conforme aux obligations et bonnes pratiques en matière de sécurité, d'inclusion et d'environnement

Modéliser le projet, en réalisant des plans, coupes, élévations aux échelles adéquates, sous forme de visuels 3D et maquettes volume et à l'aide d'outils et de logiciels de conception assistée par ordinateur, de visualisation immersive, de maquette numérique (BIM léger), ou d'outils d'intelligence artificielle générative pour tester des variantes, afin de disposer des supports nécessaires à la construction du projet d'architecture et design d'intérieur

Définir l'ensemble des caractéristiques du projet d'aménagement intérieur (matériaux, coloris, mobilier, éclairage...), en tenant compte des normes environnementales et d'accessibilité, des usages réels, des parcours usagers, de la temporalité d'occupation des espaces et de l'expérience sensorielle, afin de disposer de l'ensemble des composantes nécessaires à la réalisation du projet d'architecture et design d'intérieur

Présenter le projet final d'architecture et design d'intérieur au maître d'ouvrage, comprenant des plans, coupes, élévations, des visuels 3D et une maquette volume générale, en utilisant un argumentaire convaincant, afin d'obtenir sa validation nécessaire au lancement des travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle à partir d'un projet portant sur le bloc 2 sur la conception d'un projet d'architecture intérieure (bâtiment sélectionné par le candidat ou bâtiment donné)

RNCP41725BC03 — Piloter les travaux d'exécution d'architecture et design d'intérieur

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les pièces graphiques du projet et un descriptif détaillé de tous les travaux à réaliser par les entreprises prestataires, en structurant chacun des éléments par lot et corps de métier, afin d'élaborer le dossier d'appel d'offres du projet d'architecture et design d'intérieur (CCAP et CCTP)

Conseiller le maître d'ouvrage dans le choix des entreprises, en vérifiant les critères techniques, humains et financiers de l'entreprise au regard du projet, afin de sélectionner les corps de métiers nécessaires au projet d'architecture et design d'intérieur

Elaborer le planning contractuel des travaux du chantier d'architecture intérieure, en phasant les interventions des différents corps de métiers, afin d'assurer la livraison du projet dans les temps et le budget impartis

Mettre en place un système de supervision du chantier, en fixant des objectifs communs et individuels aux équipes et des réunions intermédiaires, en facilitant la participation de tous les intervenants, y compris en situation de handicap, afin d'organiser la réalisation des travaux d'architecture et design d'intérieur

Piloter l'exécution des travaux d'architecture et design d'intérieur, en animant les réunions de chantier, en coordonnant les équipes pluridisciplinaires, et en veillant à la qualité d'exécution, au respect des plans et aux obligations réglementaires (accessibilité, sécurité, environnement), afin d'assurer la conformité du chantier avec le projet initial

Procéder à la réception du chantier d'architecture et design d'intérieur en rédigeant un procès-verbal de réception des travaux afin de garantir au maître d'ouvrage une livraison du projet conforme au cahier des charges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etudes de cas portant sur le pilotage d'un chantier d'architecture intérieure

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'architecte d'intérieur-designer exerce son activité dans des structures de tailles variées. Il intervient dans différents secteurs : habitat, commerce, domaine du luxe, événements, domaine de la santé, musées et lieux de culture, hôtellerie, restauration, bureaux, espaces urbains, lieux de formation et d'enseignement, lieux de loisirs, banques, services publics...

Il évolue dans différents types de structures :

agence d'architecture ou d'architecture d'intérieur ; agence de design ; d'événementiel ou de scénographie d'expositions ; bureau d'études ; agence immobilière ; organisme exerçant pour le compte de collectivités locales ou de l'État.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte d'intérieur ; Architecte d'Intérieur-Designer ; Scénographe ; Architecte d'intérieur responsable bureau d'études ; Chef de projet Architecte Designer d'intérieur ; Chargé d'études Architecte Designer d'intérieur ; Architecte d'intérieur chargé d'affaires ; Designer espaces événements ; Scénographe en architecture ; Scénographe d'expositions ; Scénographe d'événements ; Concepteur d'espaces de vie, de travail, de commerce, de loisirs

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'accès au métier n'est pas réglementé, mais dans l'exercice de ses fonctions, le professionnel assure le respect d'un cadre réglementaire.

- Accessibilité des espaces (ERP, logements, cadre de travail)

L'architecte d'intérieur doit intégrer les normes d'accessibilité dès la conception (plans, mobiliers, éclairage, circulation). Il est tenu de vérifier la conformité des aménagements dans les ERP, logements collectifs, lieux de travail ou de formation. Cela est encadré par : arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité des ERP ; Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances ; Loi ELAN (2018-1021), article 64).

- Réglementation environnementale et énergétique (RE2020, économie circulaire, sobriété)

Le professionnel doit intégrer dans ses choix des matériaux bas carbone, recyclables ou recyclés, et prendre en compte le cycle de vie des matériaux. L'étude de faisabilité peut nécessiter l'usage de simulateurs énergétiques ou d'outils d'évaluation environnementale. Cela est encadré par : Réglementation Environnementale RE2020 ; Loi AGECE – n°2020-105 du 10 février 2020 relative à l'économie circulaire ; Loi Grenelle II (2010-788)

- Sécurité incendie et sécurité des personnes

L'architecte d'intérieur doit concevoir des aménagements compatibles avec les itinéraires d'évacuation, le désenfumage, les matériaux M0 à M4, la signalétique de sécurité, etc. Cela concerne les espaces recevant du public, mais aussi les zones de travail. Cela est encadré par : Code de la construction et de l'habitation – articles R. 123-1 à R. 123-55 ; Arrêté du 25 juin 1980 modifié (ERP)

- Normes de construction et de rénovation (DTU, normes AFNOR, etc.)

Le professionnel ne réalise pas directement les travaux, mais il prescrit, coordonne et contrôle les interventions. Il doit donc connaître les normes techniques applicables pour rédiger les CCTP, valider les choix techniques ou matériaux. Cela est encadré par : Documents Techniques Unifiés (DTU) ; Normes NF DTU, normes ISO (éclairage, acoustique, ergonomie).

- Propriété intellectuelle (droits d'auteur sur les plans et concepts)

L'architecte d'intérieur est auteur des plans, croquis, maquettes, concepts, qui bénéficient d'une protection juridique. Il doit garantir la clarté contractuelle sur les droits de reproduction ou d'utilisation. Cela est encadré par : Code de la propriété intellectuelle – articles L111-1 à L113-9

- Marchés publics ou privés (mise en concurrence, appels d'offres)

Si l'architecte d'intérieur intervient sur des projets soumis à mise en concurrence, il doit rédiger des dossiers conformes au cadre réglementaire (CCAP, CCTP, DPGF). Cela est encadré par : Code de la commande publique ; Réglementation sur les appels d'offres, notamment dans les projets publics

- Réglementation sociale et conditions de travail sur chantier

Lorsqu'il supervise ou coordonne des travaux, l'architecte doit veiller à la sécurité des personnes, aux délais, aux moyens humains et à l'organisation collective. Cela est encadré par : Code du travail – articles L. 4531-1 et suivants ; Réglementation sur les plans de prévention, coordination SPS.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir validé un niveau 6 et présenter un portfolio dans le domaine de l'architecture intérieure, du design d'espace, de la scénographie, du design ou de l'architecture.

La sélection d'entrée en formation visant la certification se fait sur entretien de motivation.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

S'être présenté aux épreuves d'évaluation devant le Jury d'évaluation sur les projets des trois blocs.

Avoir réalisé un stage de 25 semaines dans le domaine de l'architecture design d'intérieur et avoir transmis son rapport d'expérience au directeur pédagogique.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 5 professionnels experts de l'architecture intérieure et/ou de l'architecture. 1 personne en interne au certificateur (20%) et 4 personnes externes (80%) au certification, aucun étant intervenu en formation.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 257 €
Selon la branche	6 257 € – 6 631 €
Prise en charge	Branches concernées
6 257 €	Valeur par défaut · 209 branches
6 631 €	CPNE FP Commerce de Détail de l'Horlogerie Bijouterie, CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
6 273 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

Base légale

Date de décision	27/11/2025
-------------------------	------------

Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2028
Date de dernière délivrance possible	27/11/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	35	0	88 %	—
2023	28	0	100 %	96 %
2022	36	0	100 %	100 %
2021	28	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37269

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37269

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.autograf.fr/formations/mastere-architecte-d-interieur-designer>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41725/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	5
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	3
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 09/2025 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).